

OFFICE DE L'HABITAT DE PUTEAUX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 25 mars 2022

Objet : Avis sur le changement de dénomination de l'Office de l'Habitat de Puteaux

L'an deux mille vingt-deux, les vingt-cinq mars, les membres composant le Conseil d'Administration, convoqués régulièrement et individuellement, se sont réunis au lieu ordinaire de leur séance et en visioconférence, sous la Présidence de Madame Joëlle CECCALDI-RAYNAUD :

Etaient présents :

Madame Josiane ABKARI - Monsieur Luc AIT AISSA - Madame Martine ANDRE-KAMINSKIS - Monsieur Jean-Claude BELLAT - Madame Joëlle CECCALDI-RAYNAUD - Madame Sophie DESCHIENS - Monsieur Michel DUEZ - Madame Colette GONZAGUE - Madame Joëlle LACONTAL - Madame Chantal LABORDA - Madame Marie-Claire LOLLIEROU - Madame Raymonde MADRID - Monsieur Jean-Charles MASSON - Monsieur Pascal MOREAU-LUCHAIRE - Madame Brigitte PALAT - Madame Françoise PHILIPPERON-BOUCHEREAU - Madame Stéphane REVERRE-GUEPRATTE

Ont donné pouvoir :

Monsieur Maurice BOURGES à Madame Françoise PHILIPPERON-BOUCHEREAU
Monsieur Jean-Yves CHAMBAULT à Madame Colette GONZAGUE
Monsieur Daniel COURTES à Madame Chantal LABORDA
Monsieur Vincent FRANCHI à Monsieur Luc AIT AISSA
Monsieur Bernard GAHNASSIA à Madame Marie-Claire LOLLIEROU
Madame Nadine KOUTAR-MERLIN à Monsieur Jean-Claude BELLAT
Monsieur François LE CLEC'H à Madame Sophie DESCHIENS
Madame Chantal SAMOUILHAN donne pouvoir à Madame Joëlle CECCALDI-RAYNAUD

Etait excusé :

Monsieur Henri BOUMENDIL

Etaient absents :

Monsieur Ezzedine TALEB
Monsieur Gérard HUOT

LE CONSEIL

- Vu le Code de la Construction et de l'Habitation,
- Vu l'ordonnance n° 2007-137 du 1^{er} février 2007 relative à la transformation des OPHLM en OPH devenus des établissements publics à caractère industriel et commercial,
- Vu le décret n° 2008-648 du 1^{er} juillet 2008 relatif au régime budgétaire et comptable des Offices Publics de l'Habitat,
- Par ces motifs et après en avoir délibéré,
- Sur proposition du Président,

DÉLIBERE

Article 1^{er} : *Prend acte du changement de dénomination de l'Office de l'Habitat de Puteaux qui sera désigné OPH Rives de Seine Habitat*

Article 2 : *La présente délibération sera transmise à :*

- *Monsieur le Préfet des Hauts-de-Seine,*

ADOpte
Pour Extrait Conforme
A l'unanimité

Le Président,



Joëlle CECCALDI-RAYNAUD